



Opérations d'échantillonnage en eau souterraine (Directive-cadre sur l'eau, DCE)

Les + de cette formation

Les bonnes pratiques d'échantillonnage d'eaux souterraines selon le contexte de la surveillance environnementale au titre de Directive-cadre sur l'eau (DCE).

Tarif : 1920 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 21h

Pour qui ?

Ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, en industrie chargés de la gestion et du suivi de la qualité des eaux, responsables techniques, agents des administrations et collectivités territoriales, des Agences de l'eau.

Pré requis

Aucun

Objectifs de formation

- Savoir appliquer les méthodes d'échantillonnage en eau souterraine selon les règles de contrôle et d'assurance qualité.
- Savoir utiliser les matériels d'échantillonnage et d'analyses sur site.

Programme détaillé

Les notions et rappels des généralités en hydrogéologie.

Les banques de données ADES et BSS.

Les principes et les exigences en termes d'assurance et de contrôle qualité.

Les différentes étapes de l'échantillonnage en eau souterraine

- Échantillonnage et normalisation.
- Matériel d'échantillonnage.
- Méthodes et réalisation d'une campagne.
- Flaconnage et conditionnement.
- Mesures sur site.

Mise en pratique

- Journée sur le terrain (piézomètre sur le site du BRGM) : préparation, étalonnage du matériel de mesure sur site.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques.

Application en laboratoire et sur site (analyse sur site et échantillonnage en piézomètre).

Observations

Terrain : Tenue adaptée à prévoir.

Responsable pédagogique

Responsable pédagogique :

Jean-Philippe GHESTEM, ingénieur chimiste expert au BRGM.

Formation conçue dans le cadre d'AQUAREF avec l'Agence française de la biodiversité.

Prochaine(s) session(s)